



COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE

Séance du jeudi 30 juillet 2020

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Procès-Verbal

Le doyen d'âge, Président de séance, après avoir donné lecture des articles L5211-2, L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Président.

Le secrétaire de séance est Mme Isabelle ESPINOSA

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

- Candidats :

- M. Didier HOULÈS.....
-
-

- Vote :

| | |
|--------------------------|----|
| Inscrits | 10 |
| Votants | 10 |
| Bulletins blancs ou nuls | 0 |
| Suffrages exprimés | 10 |
| Majorité absolue | 6 |

- Ont obtenu :

- M. Didier HOULÈS..... 10... voix
-
-

M. Didier HOULÈS.....ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu et a été immédiatement installé.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge,
Président,